

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amplegest Souveraineté MicroCaps 2031 - Part SC

Fonds d'investissement Professionnel Spécialisé géré par AMPLEGEST

Nom de l'initiateur : AMPLEGEST

Code Isin : FR0014013FJ7

Site internet : www.amplegest.com

Devise du produit : Euro

Contact : Appelez le 01 40 67 08 40 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de la SICAV en ce qui concerne ce document d'informations clés.

AMPLEGEST est agréée en France sous le n° GP-07000044 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/12/2025

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Amplegest Souveraineté MicroCaps 2031 est un Fonds d'investissement Professionnel Spécialisé (FPS) de droit français relevant de l'article L214-154 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

Objectifs : L'objectif de gestion d'Amplegest Souveraineté MicroCaps 2031 est de fournir aux investisseurs une croissance à long terme, provenant d'un portefeuille concentré, à travers une sélection rigoureuse, de titres émis par des entreprises cotées européennes de micro et petite capitalisation. L'ambition est de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à 10% par an sur un horizon de placement recommandé de 5 ans. La Société de Gestion rappelle aux souscripteurs potentiels que l'ambition de performance de 10% annuel, indiqué dans la rubrique Objectif de gestion, est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. Les Porteurs de Parts sont informés du fait que le Fonds pourrait ne pas atteindre cette ambition et sont invités à consulter attentivement la rubrique « Profil de Risque » du présent Prospectus.

Amplegest Souveraineté MicroCaps 2031 investit essentiellement dans des actions de sociétés ayant leur siège social en zone Euro de micro et petites capitalisations à travers une sélection rigoureuse de type « stock picking » basée sur une analyse fondamentale financière et extra-financière, intégrant un biais thématique en faveur de la souveraineté économique européenne (voir définition ci-dessous*). Elles sont choisies parmi tous les secteurs d'activité sans discrimination à l'exclusion de ceux visés par la politique d'exclusion de la société de gestion Amplegest.

Le fonds investit en permanence au minimum 75% de ses actifs dans des actions de sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 1.5 milliard d'euros au moment de l'achat. Les titres éligibles au PEA (plan d'épargne en actions) représentent en permanence au minimum 75% des actifs. Le fonds pourra supporter un risque de change limité à 25% de son actif net, tous instruments confondus. Le fonds pourra, détenir des liquidités à hauteur de 25% maximum de l'Actif Net.

La sélection de ces actions est fondée sur un processus rigoureux d'analyse fondamentale des entreprises, sans contraintes sectorielles strictes. Ce processus vise à identifier des sociétés de qualité dont la valorisation boursière n'est pas représentative de la valeur intrinsèque déterminée par l'équipe de gestion.

Ce processus de recherche est basé sur une analyse fondamentale de chaque dossier, appuyée par une appréciation développée en interne et portant sur plusieurs critères que sont notamment :

- La qualité du management de l'entreprise,
- La qualité de sa structure financière,
- La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise,
- Les perspectives de croissance de son métier,
- Les aspects environnementaux et sociaux,
- La stratégie de création de valeur, notamment par sa politique d'acquisition.

L'objectif de cette approche est la détermination d'un cours cible ou "objectif", obtenu à partir :

- de prévisions financières réalistes basées sur toutes les informations disponibles (résultats, stratégie, marché, gouvernance, management, etc.),
- et de l'application de méthodes de valorisation pertinentes (comme le DCF – Discounted Cash Flow, ou les multiples de comparables).

Cette démarche méthodique vise à identifier des actions sous-évaluées par rapport à leur valeur intrinsèque, ce qui constitue la base d'un investissement rationnel et potentiellement rentable.

Les dossiers sélectionnés ont ainsi fait l'objet d'un processus très sélectif s'appuyant sur de l'analyse quantitative et qualitative. En raison d'une gestion de convictions, la construction du portefeuille peut conduire à un portefeuille concentré.

Le fait que le Fonds soit fermé, avec des périodes de blocage, permet à l'équipe de gestion de suivre pleinement ses convictions. Cela leur donne la liberté de mettre en place une stratégie d'investissement plus marquée, et de prendre des décisions plus audacieuses que dans un fonds ouvert.

En raison de sa concentration et du profil des sociétés investies, le fonds présente un niveau de volatilité potentiellement élevé, notamment en période de faible liquidité de marché. Il s'adresse à des investisseurs disposant d'un horizon d'investissement de 5 ans minimum.

Le portefeuille investit dans des sociétés considérées comme contribuant à la souveraineté économique européenne, ou en privilégiant les entreprises qui :

- contribuent à l'autonomie stratégique de l'Europe (technologies, énergie, santé, défense, agroalimentaire, etc.)
- favorisent le développement de chaînes de valeur locales
- présentent une base industrielle et décisionnelle ancrée en Europe.

Les instruments du marché monétaire et titres de créance ne sont pas prévus dans la gestion courante du Fonds. La Société de gestion ne s'interdit toutefois pas d'y avoir recours, afin de la gérer la trésorerie du Fonds dans la limite de 25% de l'actif net.

Dans la limite de 25% de l'actif net, le fonds pourra être investi en parts ou actions d'OPCVM français ou européens, ainsi qu'en parts ou actions de FIA français et étrangers ouverts à une clientèle non professionnelle respectant les critères d'éligibilité, y compris des ETF. Le fonds se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM/FIA gérés par la société de gestion ou par une autre société qui lui est liée.

Indicateur de référence : Néant

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme et ayant une connaissance avancée des marchés qui souhaitent s'exposer à la stratégie d'investissement comprenant des risques spécifiques, tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il est destiné aux investisseurs avertis. Les investissements sont bloqués 5 ans, il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la phase de rachat telle que mentionnée dans le prospectus. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le prospectus du Fonds.

Dépôtair : CACEIS Bank

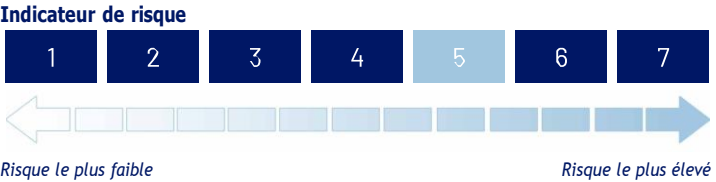
Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La Valeur Liquidative est établie mensuellement. La première Valeur Liquidative (VL) est établie à la date de clôture de la phase de souscription initiale. Par la suite, la Valeur Liquidative est établie selon une périodicité mensuelle, au dernier jour de bourse ouvert de chaque mois. La phase de souscription initiale correspond à l'intervalle durant lequel les Investisseurs Avertis peuvent acquérir des parts du fonds, conformément aux modalités applicables avant le lancement de la phase de blocage initiale. Elle débute à la date de constitution du Fonds et s'achève le 31/03/2026. La phase de souscription supplémentaire correspond :

- Soit à une nouvelle période de souscription supplémentaire, que la société de gestion pourra ouvrir, permettant la souscription de parts pendant une phase de blocage.
- Soit à une nouvelle période de souscription

supplémentaire à l'issue d'une phase de blocage. En souscrivant au Fonds, le Porteur de Parts reconnaît avoir pris connaissance et accepte sans réserve les termes du Prospectus et il est informé que les parts sont bloquées sur une durée de 5 ans à partir du 31/03/2026, durant laquelle le fonds sera inaccessible aux rachats et souscriptions, à l'exception des opérations. A la fin de cette première période de blocage, elle sera suivie d'une nouvelle période de blocage. L'ensemble des modalités des souscriptions et rachats sont décrits ci-après dans le prospectus.

Informations complémentaires : Le prospectus, le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse contact@amlegest.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 années.

Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner sur de courtes périodes la baisse sensible de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de change : Le FCP peut investir dans des OPCVM/FIA ou des valeurs libellées dans des devises étrangères hors zone euro. La baisse du cours de ces devises par rapport à l'euro peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié à la faible liquidité de certains titres : Le FCP peut être investi dans des OPCVM/FIA ou des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit d'où des baisses de cours qui peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre fonds.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pire performance, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'Investissement : 100 000 €

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Scénarios	Minimum : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
	Tensions	35 100 €	18 500 €
	Rendement annuel moyen	-64.89%	-28.65%
	Défavorable	71 900 €	85 100 €
	Rendement annuel moyen	-28.07%	-3.18%
	Intermédiaire	100 600 €	115 800 €
Favorable	Rendement annuel moyen	0.65%	2.98%
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	178 000 €	189 300 €
Rendement annuel moyen		78.01%	13.62%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre novembre 2021 et aout 2025, intermédiaire entre juillet 2017 et juillet 2022 et favorable entre juin 2016 et juin 2021.

Que se passe-t-il si AMPLEGEST n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts.

Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 100000 Euro sont investis.

Investissement : 100 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Scénarios		
Coûts totaux	1 630 €	9 752 €
Incidence des coûts annuels (*)	1.63%	1.68% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.66% avant déduction des coûts et de 2.98% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.30% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1 300 €
Coûts de transaction	0.33% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. Ce chiffre se base sur une estimation.	330 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20% TTC de la surperformance nette de frais au-delà de 10% l'an.	0 €

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPC, disponible sur le site www.amplegest.com.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans

En raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés actions. Les actions de ce Fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Le détail des opérations de souscriptions et de rachats sont précisés dans le prospectus. Veuillez-vous référer au prospectus pour plus d'informations.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de La société de gestion, d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier : AMPLEGEST – 50 boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amplegest.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Si la réponse apportée à la réclamation ne satisfaisait pas le porteur, ce dernier a alors la possibilité de faire appel au médiateur de l'AMF :

<https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Pour toutes informations relatives aux performances passées, veuillez adresser votre demande à l'adresse : contact@amplegest.com.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Nombre d'années pour lesquelles données relatives aux performances passées sont présentées : maximum 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Amplegest Souveraineté MicroCaps 2031 est classifié catégorie « Article 8 » au sens du Règlement « SFDR ».

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Avant sa souscription, l'investisseur souscrivant des parts du Produit reçoit au minimum le présent document, le prospectus et le règlement du Produit. Le dernier rapport annuel, la dernière valeur liquidative des parts du Produit sont disponibles sur le site internet de la société de gestion. Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.